

1. ACTE CONSTITUTIF DE LA COMMISSION

En date du 2 octobre 2017, le Conseil général a approuvé la constitution de cette commission pour :

- Connaître toutes les mesures répertoriées dans les projets Agglo Sion et Agglo Valais central concernant la commune de Vétroz
- Etre à l'écoute des besoins et des attentes de la population au sujet de ces mesures
- Donner son avis, en tant que représentants des habitants, au Conseil Communal au sujet de l'aménagement de ces mesures.
- Le travail de la commission portera uniquement sur les aspects utilisateurs et non techniques ou stratégiques de ces projets.

2. COMPOSITION ET ROLES AU SEIN DE LA COMMISSION

Les Conseillers généraux suivants constituent à ce jour cette commission :

- Yannick Cordonier (UDC) – président
- Xavier Berthouzoz (AV) – rapporteur
- Stéphanie Glassey (PDC) – membre
- Romaine Rey (PDC) – membre
- Monique Roh (PLR) – membre

Les Présidents du Conseil municipal et du Conseil général sont régulièrement informés des séances, et y participent si nécessaire.

3. ACTIVITE DE LA COMMISSION

Elle s'est réunie à 5 reprises depuis sa séance constitutive du 20 mars 2018.

En date du 4 septembre 2018, pour notre dernière séance de commission, nous avons pu rencontrer Mme Imholz et Coudert, du pool Lignes de vie, qui nous ont présenté les dernières évolutions des plans et fournis des explications détaillées du concept.

Lors de cet échange, nous avons défendu certaines de nos idées et insisté sur quelques points qui nous semblent primordiaux.

4. OBJET PRINCIPAL

Réaménagement de la T9 – places et aménagements en dehors de la route cantonale

Conformément au mandat voté par le Conseil général, la Commission s'est penchée sur les aménagements projetés pour place par place de notre village.

Elle a fait part de ses avis et propositions, qui vous sont présentés ci-dessous, par place.

6. CONCLUSIONS

Conformément au mandat voté par le Conseil général, notre commission a œuvré sur les aspects, hors technique, des futurs aménagements des places de notre village.

Les lignes directrices ont été les suivantes :

- créer des places avec des ambiances spécifiques au public cible
- axer la place Centrale (ou Amigne) pour l'organisation de mini-manifestations et servir de vitrine
- offrir une place dédiée à la jeunesse, avec un confort d'usage et de sécurité

La commission s'est saisie d'un dossier, qui avait un état d'avancement important.

Elle a requis des documents, dont les comptes-rendus des séances avec la population et les commerçants, qui ne lui ont pas pu être fournis.

Néanmoins, des points soulevés par la commission ont été retenus.

Les membres de la commission formulent des doutes au sujet de la mise en place de zones de rencontre (20 km/h) au départ des routes communales qui touchent la route cantonale. Cela nous pose des soucis de sécurités :

- premièrement, avec la mise en place, sur une courte distance, de changement de vitesse en raison de la priorité des piétons (exemple avec l'Av. de la Gare qui passera sur quelques mètres de 50, 30 et 20 km/h
- deuxièmement avec la construction de trottoirs surélevés, qui donnent la priorité aux piétons. Le souci est que l'Av. de la Gare Sur est un axe principal d'entrée dans notre village, avec un trafic important. La vitesse devrait être de 30 km/h, sans trottoir surélevé.

La commission s'inquiète de la qualité des revêtements de sol qui nécessiteront des travaux d'entretien.

Au sujet de la place de l'Ancien-Collège, destinée aux enfants, l'absence de barrières physiques pour séparer la place de la route cantonale interpelle les membres de la commission. La commission met en garde, qu'en terme de sécurité, nous avons toujours un souci important.

Lors de la dernière séance, la suppression de l'éco-point à l'Av. des Vergers a été annoncée, afin d'ériger une place. Où ce dernier sera-t-il positionné pour servir aux mieux les habitants ?

Compte-tenu de l'ampleur du projet et des nouveaux aménagements, la commission souhaite que le projet soit présenté aux différents services techniques communaux, afin qu'ils puissent préavisier et prendre connaissance des futurs travaux d'entretien à y apporter.

En complément, nous attendons avec impatience les plans finaux, qui n'étaient pas encore établis lors de l'établissement de ce rapport, et qui seront présentés au plénum et, nous l'espérons, lors d'une soirée à la population.